



République Française

✱ Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 MARS 2022 ✱

Ouverture de la séance par le maire à 20 h 10

Désignation du secrétaire de séance : Linda VERDON

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 MARS 2022

Nombre de conseillers :

En exercice	19	Présents	17	Votants	17
-------------	----	----------	----	---------	----

Présents :

MARTIN Dominique	X	DEBU-MULOWSKY Mélanie	X	HERAUD Tania	X	RANGEARD Caroline	X
TETARD Annie	X	BAZIN Antoine	X	MAHE Laurence	X	ROY Thomas	X
TRICOIRE Michel	X	BARBIER Laurent	O	MARTIN Jean-Jacques	X	SAVATER Monique	X
GUEDON Viviane	X	CORNUAULT Damien	X	MERCIER Christophe	O	VERDON Linda	X
TURQUAND Eric	X	COUTAND Céline	X	BILLIS Julie	X		

Absents excusés : Laurent BARBIER, Christophe MERCIER.

L'an deux mille VINGT-DEUX, le DIX du mois de MARS, le Conseil Municipal de la Commune de Montournaïis, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Dominique MARTIN, Maire.

Présentation de la Maison de services au public (MSAP) du Pays de Pouzauges

1) Ajout à l'ordre du jour

Rapporteur : Dominique MARTIN

L'association ARTECOM a contacté la mairie pour faire une demande de subvention exceptionnelle pour leur week-end commercial qui aura lieu à la fin du mois.

Après avoir délibéré, à 13 voix POUR et 4 abstentions, le Conseil Municipal :

- ✚ **Approuve** l'ajout à l'ordre du jour la demande de subvention exceptionnelle de l'association ARTECOM

2) Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Rapporteur : Mélanie MULOWSKY

La lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 février 2022 est faite devant le conseil municipal.

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de valider ce compte-rendu.

3) Approbation des Comptes de Gestion - Commune de Montournais

Rapporteur : Dominique MARTIN

IL EST EXPOSE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 lors de la même séance du conseil municipal,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures de l'exercice 2021,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ✚ 1° *STATUE sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire,*
- ✚ 2° *STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,*
- ✚ 3° *STATUE sur la comptabilité des valeurs inactives,*
- ✚ *Fait part de ses éventuelles observations ou réserves sur la tenue des comptes de gestion pour l'exercice 2021 dressé par le trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.*
- ✚ *Charge Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.*

4) Finances : Approbation des Comptes Administratifs- Commune de Montournais

Rapporteur : Annie TETARD

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Annie TETARD, Premier Adjoint, délibère sur le compte administratif du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2021 dressé par Monsieur MARTIN Dominique, Maire, après qu'il a présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame Annie TETARD présente faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
RESULTAT REPORTE DE 2020	-186 152,68			414 248,24		228 095,56
PART AFFECTES A L'INVEST 1068						
OPERATIONS DE L'EXERCICE	635 935,64	662 936,96	955 167,80	1 315 839,87		
RESULTATS DE L'EXERCICE		27 001,32		360 672,07		387 673,39
INTEGRATION RESULTATS BUDGET Caisse des Ecoles	-174,72			10 096,44		9 921,72
RESULTATS DE CLOTURE	-159 326,08			785 016,75		625 690,67
RESTES A REALISER	-177 397,26	404 539,10				227 141,84
RESULTATS DEFINITIFS		67 815,76		785 016,75		852 832,51
Compte 001 Dépense d'Investissement - résultat reporté :			-159 326,08	pas de 1068 car RAR		
Compte 002 Recette de Fonctionnement			785 016,75			

Monsieur le Maire se retire avant que l'Assemblée délibère.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ✚ **Donne acte** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal et des budgets annexes ;
- ✚ **Constata** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- ✚ **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ **Reporte** au solde d'exécution d'investissement reporté (ligne 001 DI) la somme de **159 326.08 €** ;
- ✚ **Reporte** à l'excédent de fonctionnement (ligne 002 RF) la somme de **785 016.75 €** ;
- ✚ **Arrête** les résultats définitifs tels qu'ils sont portés sur le présent compte administratif.
- ✚ **Charge** Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

5) Finances : Approbation des Comptes de Gestion - Lotissement Bellevue

Rapporteur : Dominique MARTIN

IL EST EXPOSE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif,

l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 lors de la même séance du conseil municipal,
Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures de l'exercice 2021,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,
Après avoir délibéré, à l'unanimité de membres présents, le Conseil Municipal :

- ✚ 1° STATUE sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- ✚ 2° STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- ✚ 3° STATUE sur la comptabilité des valeurs inactives,
- ✚ Fait part de ses éventuelles observations ou réserves sur la tenue des comptes de gestion pour l'exercice 2021 dressé par le trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.
- ✚ Charge Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

6) Finances : Approbation des Comptes Administratifs- Lotissement Bellevue Rapporteur : Annie TETARD

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Annie TETARD, Premier Adjoint, délibère sur le compte administratif du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2021 dressé par Monsieur MARTIN Dominique, Maire, après qu'il ait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Madame Annie TETARD présente faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
RESULTAT REPORTE DE 2020	-35 325,04			49 814,56		14 489,52
PART AFFECTES A L'INVESTISSEMENT 1068						
OPERATIONS DE L'EXERCICE	22 758,92	35 325,04	35 325,04	22 763,18		
RESULTATS DE L'EXERCICE		12 566,12	-12 561,86			4,26
RESULTATS DE CLOTURE	-22 758,92			37 252,70		14 493,78
RESULTATS DEFINITIFS	-22 758,92			37 252,70		14 493,78
Compte 001 Dépense d'Investissement - résultat reporté :			-22 758,92			
Compte 002 Recette de Fonctionnement			37 252,70			

Monsieur le Maire se retire avant que l'Assemblée délibère.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ✚ *Donne acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal et des budgets annexes ;*
- ✚ *Constata aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;*
- ✚ *Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;*
- ✚ *Reporte au solde d'exécution d'investissement reporté (ligne 001 DI) la somme de 22 758.92 € ;*
- ✚ *Reporte à l'excédent de fonctionnement (ligne 002 RF) la somme de 37 252.70 € ;*
- ✚ *Arrête les résultats définitifs tels qu'ils sont portés sur le présent compte administratif.*
- ✚ *Charge Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.*

7) Approbation des Comptes de Gestion - Lotissement Ilot de l'Espérance

Rapporteur : Dominique MARTIN

IL EST EXPOSÉ

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 lors de la même séance du conseil municipal,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures de l'exercice 2021,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après avoir délibéré, à l'unanimité de membres présents, le Conseil Municipal :

- ✚ *1° STATUE sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire,*
- ✚ *2° STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,*

- ✚ 3° STATUE sur la comptabilité des valeurs inactives,
- ✚ Fait part de ses éventuelles observations ou réserves sur la tenue des comptes de gestion pour l'exercice 2021 dressé par le trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.
- ✚ Charge Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

8) Approbation des Comptes Administratifs- Lotissement Ilot de l'Espérance Rapporteur : Annie TETARD

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Annie TETARD, Premier Adjoint, délibère sur le compte administratif du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2021 dressé par Monsieur MARTIN Dominique, Maire, après qu'il ait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame Annie TETARD présente faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
RÉSULTAT REPORTES DE 2020	Budget créer en 2021					
PART AFFECTES A L'INVESTISSEMENT						
OPERATIONS DE L'EXERCICE	3 305,00		3 005,00	3 305,00		
RÉSULTATS DE L'EXERCICE	-3 305,00			300,00		-3 005,00
RÉSULTATS DE CLOTURE	-3 305,00			300,00		
RÉSULTATS DEFINITIFS	-3 305,00			300,00		-3 005,00

Compte 001 Dépense d'Investissement - résultat reporté : -3 305,00
 Compte 002 Recette de Fonctionnement 300,00

Monsieur le Maire se retire avant que l'Assemblée délibère.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ✚ Donne acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal et des budgets annexes ;
- ✚ Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- ✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ Reporte au solde d'exécution d'investissement reporté (ligne 001 DI) la somme de 3 305.00 €
- ✚ Reporte à l'excédent de fonctionnement (ligne 002 RF) la somme de 300 € ;
- ✚ Arrête les résultats définitifs tels qu'ils sont portés sur le présent compte

administratif.

- ✚ Charge Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

9) Approbation des Comptes de Gestion - Lotissement Rose des Vents

Rapporteur : Dominique MARTIN

IL EST EXPOSE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 lors de la même séance du conseil municipal,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures de l'exercice 2021,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après avoir délibéré, à l'unanimité de membres présents, le Conseil Municipal :

- ✚ 1° STATUE sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- ✚ 2° STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- ✚ 3° STATUE sur la comptabilité des valeurs inactives,
- ✚ Fait part de ses éventuelles observations ou réserves sur la tenue des comptes de gestion pour l'exercice 2021 dressé par le trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.
- ✚ Charge Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

10) Finances : Approbation des Comptes Administratifs- Lotissement Rose des Vents

Rapporteur : Annie TETARD

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Annie TETARD, Premier Adjoint, délibère sur le compte administratif du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2021 dressé par Monsieur MARTIN Dominique, Maire, après qu'il ait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame TETARD présente faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Commune de MONTOURNAIS – Mairie, 5 place du chevalier Jehan, 85700 Montournais
Tél : 02.51.57.93.06. – Courriel : mairie@montournais.fr

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
RESULTAT REPORTES DE 2020	BUDGET CREE EN 2021					
PART AFFECTES A L'INVESTISSEMENT 1068						
OPERATIONS DE L'EXERCICE	2 215,00	0,00	2 215,00	2 215,00	2 215,00	
RESULTATS DE L'EXERCICE						
RESULTATS DE CLOTURE	2 215,00				2 215,00	
RESULTATS DEFINITIFS	2 215,00				2 215,00	
Compte 001 Dépense d'Investissement - résultat reporté :			2 215,00			
Compte 002 Recette de Fonctionnement						

Monsieur le Maire se retire avant que l'Assemblée délibère.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ✚ **Donne acte** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal et des budgets annexes ;
- ✚ **Constata** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- ✚ **Reporte** au solde d'exécution d'investissement reporté (ligne 001 DI) la somme de 2 215.00 € ;
- ✚ **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ **Arrête** les résultats définitifs tels qu'ils sont portés sur le présent compte administratif.
- ✚ **Charge** Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

11) Finances : Subventions aux organismes extérieurs

Rapporteur : Viviane GUEDON

IL EST EXPOSE

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose aux collectivités pour l'attribution des subventions, la réalisation d'une délibération distincte du vote du budget. Considérant l'intérêt de verser une subvention de fonctionnement à diverses associations afin de les soutenir dans leurs activités:

<u>Associations</u>	<u>Montant</u>
Jeunes Sapeurs-Pompiers	100€
Office de Tourisme du Pays de Pouzauges	15€

Pour l'année prochaine, les élus souhaiteraient connaître le prix de la formation annuelle d'un jeune sapeur-pompier.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

- ✚ Autorise l'octroi des subventions aux organismes selon le tableau ci-dessus ;
- ✚ Charge Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à inscrire les crédits nécessaires au budget 2022.
- ✚ Charge Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

12) Pénalité lié au nettoyage de la salle de La Chênaie

Rapporteur : Michel TRICOIRE

IL EST EXPOSE

La location de la salle de La Chênaie proposait le ménage réalisé par une entreprise privée, mais la commune ne propose plus ce forfait. Lors du Conseil Municipal du 10 février 2022, le Conseil Municipal décida de charger chaque locataire, privé ou associatif, comme responsable du ménage de la salle.

Il est question de fixer la pénalité de nettoyage, au cas où la salle nous soit rendue sans qu'un nettoyage convenable n'ait été effectué.

	Petite Salle	Grande Salle	Ensemble de salles	Cuisine
Pénalité	100€	200€	500€	200€

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ✚ Fixe les tarifs de pénalité de nettoyage présentés ci-dessus
- ✚ Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à prendre toutes décisions relatives à ce dossier et à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

13) Subvention exceptionnelle

Rapporteur : Dominique MARTIN

IL EST EXPOSE,

L'association ARTECOM organise son week-end commercial le 26 et le 27 mars 2022. C'est l'occasion pour les artisans et commerçants montournaisiens de faire connaître à la population montournaisienne, et des environs, leurs différents savoir-faire. Pour bien accueillir le public, l'association demande une subvention de 150€.

Monsieur le maire, Damien CORNUAULT, Linda VERDON et Thomas ROY sortent de la salle pour la délibération.

Après avoir délibéré, à 13 voix POUR et 4 abstentions, le Conseil Municipal :

- ✚ Octroie une subvention exceptionnelle de 150€ à ARTECOM
- ✚ Charge Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à inscrire les crédits nécessaires au budget 2022 ;
- ✚ Charge Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

14) Questions diverses

15) Informations diverses :

- I) Décision du maire pour relancer le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour l'Ilot des Amoureux
- II) Eclairage Public- La commune souhaiterait garder les mêmes heures pour l'éclairage public. Pour le candélabre qui est en face de l'ancien bureau de tabac, la commune souhaiterait supprimer l'éclairage toute la nuit. Ce travail se fera en lien et avec accord les services du SyDEV.
- III) Voyage des musiciens de la Fanfare (Le 4,5,6 juin 2022) - Invitation pour qu'un élu les accompagne.
- IV) Aide à l'Ukraine et ses réfugiés - points de collecte de la Protection Civile et demande de l'association AMI du Pays de Pouzauges (en quête des personnes qui parlent l'ukrainien ou des bénévoles pour apprendre le Français aux étrangers).
- V) La communauté de communes du Pays de Pouzauges compte hisser le drapeau ukrainien. Pour l'instant la majorité des élus de Montournais n'a pas souhaité pavoiser la mairie aux couleurs ukrainiennes.
- VI) Skate Park - Devis à signer avant la fin avril 2022 pour ne pas subir une nouvelle hausse des tarifs.
- VII) Le 12/05/2022, il y aura une réunion à Monsireigne pour continuer l'écriture du Projet du Territoire.
- VIII) Cinéma en plein air le vendredi 08 juillet 2022

Clôture de la séance par le maire à 22 h 50

Prochains conseils municipaux

(sauf modifications liées à l'actualité ou aux urgences) :

Mercredi 6 avril 2022

Jeudi 14 avril 2022 : Vote des budgets annexe → à voir si tout peut se voter le 06/04/2022

Dates de Réunions et de Commissions
Horaires à revoir selon l'évolution de la crise sanitaire

Commission de Finances : Le jeudi 31 mars à 20hs à la salle du Conseil Municipal

Le secrétaire de séance,
Linda VERDON



Le Maire de MONTOURNAIS,
Dominique MARTIN



